

Liste des délibérations du Conseil Municipal SÉANCE du 4 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois

Et le 4 octobre à 20 heures,

Date de la convocation :

30/09/2023

Nombre de Conseillers : 14

Présents : 10

Votants : 13

Procurations : 3

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Présents :

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Laura ESCOBAR, Robert PYOT, Mallaury SOTTIZON, Eric MICHOD, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Coralie DA COSTA (arrivée à 19h30), Daniel REVELLO,

Absents excusés : Alix LARCHEY, Roland BIGAT, Sandrine BOURGEY, Aurélie MASSE.

De Alix LARCHEY à Sylvain GRANGER, Sandrine BOURGEY à Laura ESCOBAR et Roland BIGAT à Corrine PERRET.

Monsieur Sylvain GRANGER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité assisté de Monsieur Lucien MORALES-HERNANDEZ.

- ✚ Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2023, avec demande de correction sur l'assistant du secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Demande de subvention pour des travaux forestiers auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes sur 3 parcelles du domaine soumis.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Transfert de la compétence éclairage public au TE38 à compter du 1^{er} janvier 2024, sous réserve d'une décision identique du TE38.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Choix du niveau de maintenance de l'éclairage public : MAXILUM (niveau 2) comprenant la maintenance préventive et curative de toute l'installation

Adopté à l'unanimité

- ✚ Renouvellement de convention avec le SHR pour le méandre du Piardet sur 3 parcelles pour des actions de fauche dans l'optique de préserver des espèces en danger.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Convention avec le Centre de Gestion de l'Isère pour la mise à disposition d'un personnel qualifié par le Service des Archives Itinérantes.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Commande d'une prestation d'archivage au CDG de l'Isère pour une durée de 9 jours et un montant total de 2958 €.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Relevé de décisions prises depuis le 6 septembre 2023 (Commandes et autorisations d'urbanisme accordées).

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 21h40.

Liste affichée le 11 octobre 2023

Délibérations mises à disposition du public le 12 octobre 2023



Le Maire,

Sylvain GRANGER